

N°1652

du 30
Mai
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ENGAGEMENT SOCIÉTAL
TOGOCOM offre un bâtiment
scolaire flambant neuf à Kolowaré **P.6**

ROAMING ACCIDENTEL AUX
FRONTIÈRES GHANA-TOGO **P.3**
Les décisions prises pour y remédier

DÉPENSES DE PERSONNEL DE L'ÉTAT
56.525 agents qui ont coûté **P.6**
255,29 milliards à fin 2022

CONSEIL ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DU TOGO **P.6**
Une rencontre d'échanges sur l'état
d'avancement de sa mise en place

SURPOPULATION CARCÉRALE

La CNDH accuse le parquet général de la Cour d'Appel de violer le droit à la liberté d'office **P.3**

EN PLUS...

SPORTS

TOURNOI DES RETROUVAILLES

YESSAN FC enlève le trophée Dodzi KOKOROKO devant Natchigal FC

CULTURE

CINÉMA

Une piste de financement des films pour le Togo

CÉLÉBRATION

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

L'ONU lance la campagne «La paix commence avec moi»

SOCIÉTÉ

PHÉNOMÈNE DE DÉPIGMENTATION

De plus en plus d'hommes se blanchissent la peau

AGRICULTURE

CULTURE DU SORGHO ET DU MIL AU TOGO

L'ITRA et le CIMMYT renforcent la recherche inclusive

C'est un secret de polichinelle que la justice togolaise contribue aussi à la surpopulation carcérale, avec des détentions préventives excessivement trop longues, des personnes détenues au-delà de la durée de leur peine. Bref, des oubliés de la prison. On se souvient encore de cet exemple de détentions abusives vécu en octobre-novembre 2022 lors des assises de la Cour d'appel de Lomé : certains détenus ont été jugés après sept, huit, neuf, voire onze ans de détention préventive...



Yaovi Sronvie, Président de la CNDH

Joue et tente de gagner
ta voiture!

***8555#**

ou envoie Togocom
par sms au 8555

Inscription à 100F
Cumule des points pour être
éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



PRIX

Le jury du Prix littéraire Komlan Messan Nubukpo 2023 enfin connu

Le Prix littéraire Komlan Messan Nubukpo 2023 est consacré au théâtre, et son jury est enfin dévoilé, qui proclamera le lauréat de cette édition le 24 juin 2023 à l'Université de Lomé, parmi les douze candidatures réceptionnées.

Le président du jury est Litinmé Koffi Molley, Maître de conférences de littérature africaine et comparée, et co-fondateur du Groupe-ADEPT, un cadre permanent de réflexion sur l'analyse du discours institutionnel et l'évaluation des perspectives transculturelles. Il sera secondé par Nouhr-Dine D. Akondo, enseignant-chercheur des Universités du Togo, et l'un des promoteurs du Festival International des Lettres et des Arts (Festilarts) à l'Université de Lomé. Il écrit de la poésie et du théâtre en anglais et en français. Ses poèmes ont été acceptés pour publication dans le " *Best New African Poetry Anthology 2017*" au Zimbabwe, et au Kenya dans *COVID-19 DIARY : World's Anthology of Poetry (2020)*, et *I Can't Breathe: A Poetic Anthology of Fresh Air (2022)*. Dramaturge, il est également Metteur en scène et compte deux créations, notamment, *Un piège sans Fond* (au Festilarts en 2017) et "*When we go*" en 2022 et

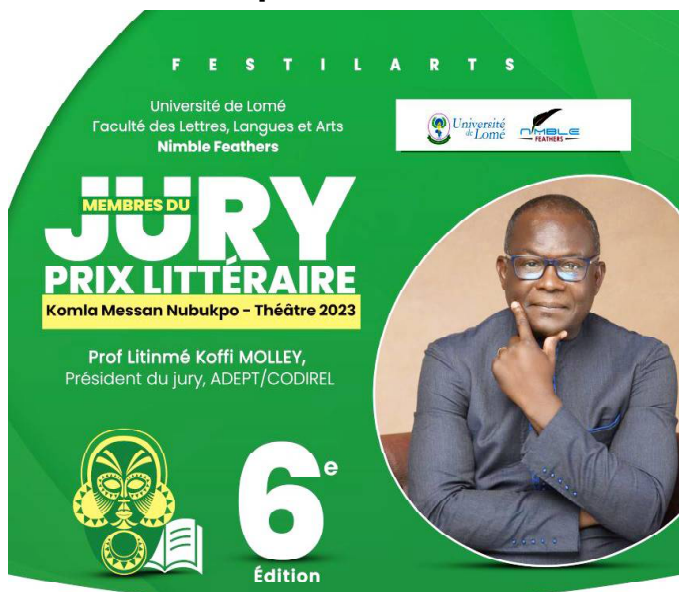
est partenaire d'Afropoésie depuis 2016.

Le rapporteur du jury est P. Soletodji, docteur ès lettres à l'Université de Lomé. En dehors de sa passion pour la lecture critique des œuvres, son champ de recherche couvre l'écriture migratoire, en l'occurrence les questions identitaires et de traversée des savoirs. Il est professeur de Français Langue Étrangère et évaluateur du TCF Canada à l'Institut Français du Togo.

Mme Marie Kettline Adodo, poétesse togolo-haïtienne, M. Komi Seexonam Amewu, enseignant-chercheur, Maître de Conférences en littérature africaine à l'Université de Lomé, sont les autres membres du jury.

Pour rappel, l'institution de ce prix est le fruit de la collaboration entre le club littéraire Nimble Feathers, dont les membres ont en charge l'organisation du Festilarts, et le groupe de réflexion littéraire ADEPT (Analyse du discours institutionnel et étude des perspectives transculturelles). Le 1er Prix Littéraire Komla Messan Nubukpo a été décerné le 3 mai 2019, lors de la cérémonie de clôture de la 3e édition du Festilarts.

Pour l'édition 2023 du Festilarts, le



Prix Littéraire Komla Messan Nubukpo-Théâtre 2023 (PL-KMN) est ouvert du 1er février au 15 mars 2023 à 17h et prend en compte uniquement le théâtre. Le système de rotation des genres mis en place assure le tour du roman et celui de la poésie en 2024 et 2025 respectivement.

Le concours vise à récompenser une pièce de théâtre d'un auteur togolais qui se distingue par son originalité, sa qualité littéraire et sa perti-

nence. Les ouvrages d'auteur(e)s togolais(e)s publiés au Togo ou à l'étranger dans la décennie allant de janvier 2013 au 15 mars 2023 sont éligibles au PL-KMN.

Les quatre finalistes seront connus deux semaines au moins avant l'ouverture du Festilarts. La décision du jury est sans appel. Aucune réclamation, de quelque nature que ce soit, n'est acceptée après la publication des résultats.

CINÉMA

Une piste de financement des films pour le Togo

Justine Triet à Cannes, réalisatrice française est lauréate de la Palme d'or pour « *Anatomie d'une chute* » lors du récent Festival de Cannes de cinéma. Et lors de la réception de son prix, elle a livré un discours puissant sur la « *contestation historique, niée et réprimée* » contre la réforme des retraites.

« Cette année, le pays a été traversé par une contestation historique, extrêmement puissante, unanime de la réforme des retraites », a-t-elle lancé, alors que des applaudissements se faisaient entendre dans la salle.

« Cette contestation a été niée et réprimée de façon choquante », et pour Justine Triet « ce schéma de pouvoir dominateur de plus en plus décomplexé éclate dans plusieurs domaines. » D'abord socialement - « c'est là où c'est le plus choquant », dit-elle, mais aussi « toutes les autres sphères de la société, et le cinéma n'y échappe pas. »

La cinéaste française, à qui l'on doit déjà *Sibyl* ou *Victoria* avec son actrice fétiche Virginie Efira, a accusé le « *gouvernement néo libéral* » d'Emmanuel Macron de défendre « *la marchandisation de la culture* » aux dépens « *de l'exception culturelle française*. Cette même exception culturelle sans laquelle je ne serais pas là aujourd'hui devant vous. »

Bien évidemment, si son discours a reçu un accueil favorable dans certains milieux populaires et de la gauche française, beaucoup reprochent à Justine Triet d'avoir craché dans la soupe, que son cinéma et son prix n'auraient

pu avoir le jour sans le système public de financement du cinéma français, seul système au monde.

Le cinéma de l'Hexagone est d'ailleurs critiqué pour ce financement que bien d'acteurs culturels et politiques considèrent comme la cause fondamentale de la médiocrité des films français.

S'inspirer du modèle français ?

Certes, comme tout financement public acquis d'office, le système français peut avoir des inconvénients. Mais en réalité, pour des pays sous-développés qui ont du mal à financer leur système culturel voire cinématographique, en l'occurrence le Togo, ne faudrait-il pas s'inspirer du modèle français ?

Le système français est financé à partir de taxes sur les billets et autres formules. Pourquoi le Togo n'abonderait-il pas dans le même sens ? Certes, il n'y a pas beaucoup de salles de cinéma au Togo, et la plupart sont situées à Lomé, - et le coût des billets peut constituer un handicap pour une telle politique.

Mais les politiques pourraient déjà adopter cette piste dans le cadre du financement du cinéma au Togo.

Après la dissolution du Fonds d'aide à la culture (FAC), le gouvernement a adopté une nouvelle orientation de financement de la culture. Et d'après cette nouvelle orientation, le Fonds du cinéma est isolé du reste du champ culturel et dispose de son propre système de financement.

Mémoire du monde

Les Essais de Montaigne entrent au patrimoine de l'Unesco



Les Essais de Montaigne font partie de la nouvelle vague d'inscriptions françaises au Registre international du patrimoine mondial de l'Unesco, « *Mémoire du monde* ». Les Essais ont été intronisés lors d'un récent conseil exécutif de l'Unesco, le 18 mai dernier.

Protéger et permettre la diffusion du patrimoine documentaire mondial, voilà les objectifs de ce registre. Créé en 1992, il a vu le jour pour préserver les documents d'une importance exceptionnelle et pour sensibiliser à leur valeur universelle.

Le programme « *Mémoire du monde* » comprend des documents de divers formats comme des manuscrits, des livres, des archives audiovisuelles, des partitions musicales et des fichiers numériques. Ils peuvent provenir de tous les pays et être proposés par des institutions, des organisations ou des individus, rappelle le site de l'Unesco.

Les éléments provenant de candidatures nationales sont donc les Essais de Montaigne, prenant la forme d'un exemplaire détenu par la ville de Bordeaux datant de 1588.

Les Essais est l'œuvre majeure de Michel de Montaigne ; elle fut publiée pour la première fois en 1580. L'œuvre traite de nombre de sujets, sans ordre apparent : médecine, arts, livres, affaires domestiques, histoire ancienne, chevaux, maladie entre autres, auxquels Montaigne mêle des réflexions sur sa propre vie et sur l'Homme, le tout formant « un pêle-mêle où se confondent comme à plaisir les choses importantes et futiles, les côtés vite surannés et l'éternel. » Les Essais se composent de 3 tomes (ou livres) contenant en tout 107 chapitres.

Montaigne consacre aux Essais un constant travail d'écriture et de réécriture à partir de 1572, continué pratiquement jusqu'à sa mort. Les Essais, véritable introspection constamment renouvelée sur la vision du monde de Montaigne, sa vie, ses sensations d'homme, sont cependant devenus un livre universel, « le seul livre au monde de son espèce », un livre unique qui met sous les yeux du lecteur non pas simplement un homme en train de se décrire, mais une vie en train de se faire.

AZIMUTS INFOS

DU QUARTZ AU KYAWTHUITE

Quel est le minéral le plus rare au monde ?

Il existe une gigantesque quantité de minéraux différents sur Terre et nous sommes encore certainement loin de les avoir toutes identifiées. Si certains minéraux, comme le quartz, sont extrêmement courants, la kyawthuite n'est représentée que par un unique spécimen, ce qui en fait le minéral le plus rare au monde. Mais où a-t-il été trouvé ?

Le minéral le plus abondant sur Terre est certainement la bridgmanite. Il s'agit d'un minéral silicaté qui entre dans la composition du manteau terrestre et qui est une phase de haute pression de l'olivine. La bridgmanite ne s'observe cependant pas à la surface de la croûte terrestre.

En ne considérant que la surface de la Terre, c'est le quartz qui arrive sur la première marche du podium. Mais qu'en est-il, à l'inverse, du minéral le plus rare au monde ?

Kyawthuite : un unique cristal retrouvé à ce jour

Sachant qu'on ne sait pas avec exactitude ce qui se cache au fond des entrailles de la Terre, cette question est difficile et sa réponse ne repose que sur les formes minérales déjà observées. En partant de ce principe, il est cependant possible de proposer un nom : la kyawthuite. Seul un unique cristal de ce minéral aurait à ce jour été observé. Il aurait été trouvé dans la région de Mogok au Myanmar.

Officiellement reconnue par l'Association internationale de minéralogie en 2015, la kyawthuite se présente sous la forme d'un cristal de couleur orangée. Sa composition chimique est $Bi_3+Sb_5+O_4$ (antimoniote de bismuth) et cristallise dans le système monoclinique. Et... c'est à peu près tout ce que l'on sait sur ce minéral. Difficile en effet de définir les conditions de genèse à partir d'un unique spécimen ! Celui-ci est d'ailleurs exposé au Natural History Museum de Los Angeles aux États-Unis.

Painite : une seconde place pour un minéral à la composition intrigante

Les informations sont un peu plus fournies en ce qui concerne le second minéral le plus rare au monde, la painite. Il a été découvert en 1952 par le collectionneur de gemmes anglais Arthur Pain, au Myanmar également. La painite se présente sous la forme de cristaux rouges hexagonaux. Plusieurs autres exemplaires ont depuis été trouvés et ont permis une étude plus approfondie de ce minéral.

À l'origine, Arthur Pain pensait qu'il s'agissait d'un rubis, mais les analyses ont permis de montrer qu'il s'agit d'un minéral du groupe des borates, de formule $CaZrAl_9O_{15}(BO_3)$. Et cette composition est d'ailleurs plutôt exceptionnelle. La painite est en effet le seul minéral naturel à présenter une association bore (B) et zirconium (Zr). Ces deux éléments sont en effet généralement incompatibles pour des raisons qui restent encore mal déterminées. La painite représenterait donc une sorte d'exception, liée certainement à des conditions de genèses particulières. Mais pour l'instant, aucune étude ne s'est précieusement penchée sur le sujet.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

SURPOPULATION CARCÉRALE

La CNDH accuse le parquet général de la Cour d'Appel de violer le droit à la liberté d'office

Late Pater

C'est un secret de polichinelle que la justice togolaise contribue aussi à la surpopulation carcérale, avec des détentions préventives excessivement trop longues, des personnes détenues au-delà de la durée de leur peine. Bref, des oubliés de la prison. On se souvient encore de cet exemple de détentions abusives vécu en octobre-novembre 2022 lors des assises de la Cour d'appel de Lomé : certains détenus ont été jugés après sept, huit, neuf, voire onze ans de détention préventive. Plusieurs structures en parlent et des projets se multiplient pour redresser la barre, mais... Une nouvelle preuve est donnée par le rapport d'activités 2022 de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), publié ce 24 mai 2023. Dans sa partie des exemples sur les requêtes reçues, déclarées recevables et clôturées après investigations, le rapport mentionne deux cas révélateurs.

«1^{er} cas : affaire B.P.A. contre le ministère de la justice et de la législation. Sieur B.P.A, un ressortissant nigérian vivant au Togo, est poursuivi et inculqué pour trafic international de drogue à haut risque. L'intéressé a été interpellé en possession de

0,30 kilogramme de méthamphétamine et a fait l'objet de mandat de dépôt en date du 4 juillet 2019. Courant mois de juillet 2021, il a introduit auprès du juge d'instruction, une demande de mise en liberté provisoire qui a été rejetée au motif que sa détention est encore nécessaire pour la suite de la procédure. L'ordonnance du juge d'instruction lui a été notifiée le 3 août 2021 et, à la même date, il a interjeté appel de ladite ordonnance mais le dossier n'a été transmis au parquet général que le 10 novembre 2021, soit plus de trois (3) mois après, alors qu'en vertu de l'article 167 du code de procédure pénale, la Chambre d'accusation, en matière de détention préventive, doit se prononcer au plus tard dans les trente (30) jours de l'appel et, si aucune décision n'intervient dans ce délai, l'inculpé est mis en liberté d'office sur initiative du parquet général. N'ayant pas été mise à même de se prononcer dans le délai des trente (30) jours requis, la Chambre d'accusation a tiré les conséquences de la violation de l'article 167 suscitée et a, par arrêt, enjoint le procureur général près la Cour d'appel de Lomé de mettre en liberté d'office l'inculpé B. P. A. Cependant, le parquet général n'a daigné

donner effet à cette décision. La Commission a adressé des recommandations au Ministre de la justice et de la législation et au procureur général près la Cour d'appel de Lomé aux fins de faire respecter la décision de justice. La CNDH note, avec regret, que ses recommandations n'ont pas été suivies d'effet. De surcroît, l'inculpé a vu son dossier inscrit au rôle de la session du 7 octobre au 4 novembre 2022 des assises de la Cour d'appel de Lomé à laquelle il a été jugé le 31 octobre 2022 et condamné à dix (10) ans de réclusion criminelle, une sanction qui, à tout point de vue, viole la loi. Aux dernières nouvelles, le conseil du condamné a formé pourvoi contre cette décision et la Commission espère que le droit sera dit. La CNDH poursuit le plaidoyer pour faire cesser cette grave violation des droits de l'homme.

2^è cas : affaire A. I., S. G. T. et B. A. R. contre le ministère de la justice et de la législation. Les nommés A. I., S. G. T. et B. A. R. sont inculpés d'apologie de crimes, de délits et de groupement de malfaiteurs et placés sous mandat de dépôt du juge d'instruction le 9 février 2022. Suite à l'appel interjeté contre l'ordonnance de rejet de leur demande de mise en liberté provisoire, la



Entrée du siège de la Cour d'appel de Lomé

Chambre d'accusation a, par arrêt toujours sur la base des dispositions de l'article 167 suscitée, ordonné leur mise en liberté d'office mais, depuis lors, le parquet général près la Cour d'appel de Lomé a refusé de signer les ordres de mise en liberté devant leur permettre de recouvrer la liberté. La Commission a également adressé des recommandations au Ministre de la justice et de la législation et au procureur général près la Cour d'appel de Lomé aux fins de faire respecter la décision de justice. La CNDH observe, une fois de plus, que ses recommandations n'ont pas

été suivies d'effet, les inculpés étant toujours maintenus en détention. La Commission poursuit le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour le respect de leurs droits». Dans la langue du palais au Togo, le Parquet général est le nom donné aux services que dirige le Procureur général, soit dans une Cour d'appel, soit auprès de la Cour suprême (ailleurs, Cour de cassation).

Alors, est-ce la Chambre d'accusation qui ne lit pas bien la loi, pourtant claire ? Ou le parquet général se voit-il reconforté de refuser d'appliquer la loi ? Les

instances suprêmes de l'appareil judiciaire doivent y répondre pour rassurer le justiciable. Ce sont, là, de «petits» indices qui ne renvoient toujours pas une bonne image de la justice, une justice qui protège le faible.

Qu'à cela ne tienne, pour son compte, en 2022, la CNDH a enregistré 93 saisines, dans la plupart des cas des allégations de violation et d'atteinte aux droits de l'homme qui portent sur les détentions arbitraires, le droit de propriété, le droit à la sécurité sociale et le droit à l'intégrité physique. Comme mis en cause, les services relevant du ministère de la justice et de la législation (24,73% contre 16,39% en 2021), du ministère de la sécurité et de la protection civile (19,35% contre 32,78% en 2021) et du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires (7,52% contre 18,03% en 2021). 66 requêtes (70,96%) sont formulées dans la région Maritime. Sur les 93 requêtes, 16 déclarées irrecevables et 77 recevables. On y ajoute les 58 requêtes recevables des années antérieures. Résultat : sur ces 135 requêtes, 69 ont été clôturées dont 46 pour 2022 et 23 des années antérieures. Le reste (66 requêtes) est en cours de traitement et la Commission, une fois encore, s'en plaint : «cet état de fait s'explique par le déficit de collaboration de certaines administrations, la complexité de certaines affaires et l'insuffisance de ressources pour mener les investigations avec la diligence nécessaire».

En dehors des saisines, la CNDH s'est autosaisie de trois (3) affaires : maltraitance des femmes en couche à la maternité du Centre hospitalier régional (CHR) de Sokodé ; violences intercommunautaires survenues à Koussountou dans la préfecture de Tchamba en juin 2022 ; dame P. N. contre la chefferie traditionnelle de Kpéto.

ROAMING ACCIDENTEL AUX FRONTIÈRES GHANA-TOGO

Les décisions prises pour y remédier

Late Pater

C'est le fruit d'un conclave tenu à Lomé du 24 au 26 mai 2023. Dans la capitale togolaise, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) du Togo et la National Communications Authority (NCA) du Ghana ont animé la réunion de coordination et de partage des fréquences radioélectriques dans les zones frontalières entre le Ghana et le Togo, en présence des opérateurs de téléphonie mobile des deux pays que sont TOGOCOM, MOOV AFRICA TOGO, MTN GHANA, AIRTEL-TIGO et VODAFONE. Il était question de mettre à jour l'accord de coordination et de partage des fréquences radioélectriques pour les services de Terre signé le 1^{er} juin 2019 entre le Ghana et le Togo, de mieux réglementer l'itinérance des communications – c'est-à-dire éviter les interférences des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile – et de réfléchir à la problématique du roaming accidentel qui prend de l'ampleur et devient un phénomène récurrent au niveau des zones frontalières

entre ces deux pays. Une bonne coordination des fréquences devra assurer la qualité de services aux populations qui résident dans les zones frontalières et de celles en déplacement. Car, actuellement, le roaming accidentel provoque des surcoûts de communication et une mauvaise qualité d'expérience pour les populations concernées.

A la fin, des décisions pour les acteurs télécoms. Comme la nouvelle répartition des codes aux frontières des deux pays pour les technologies 3G et 4G, la révision des dispositions administratives de l'accord, l'introduction d'une procédure d'autocontrôle par les opérateurs et l'étude de faisabilité de la mise en œuvre des différentes techniques de lutte contre le roaming accidentel, y compris la mise en œuvre de la solution dénommée «Border Roaming Getway» par les opérateurs des deux pays.

«J'ose croire que cette participation active des opérateurs préfigure que des dispositions rapides seront prises pour le respect des paramètres que nous nous sommes fixés pour limiter les signaux en-deçà des valeurs



seuils à la distance de pénétration et respecter la zone de coordination», a souhaité le directeur général de l'ARCEP, Michel Galley. Qui veut bien convaincre les opérateurs à «mettre en œuvre les moyens et techniques identifiées pour assurer un bon fonctionnement de leurs plateformes respectives utilisées pour lutter contre le roaming accidentel». En tout cas, du côté de l'ARCEP, l'engagement est déjà pris de «mettre les moyens nécessaires en œuvre afin que les opérateurs du Togo respectent les paramètres fixés dans l'accord de coordination».

Qu'à cela ne tienne, les deux parties veulent être les pionniers du free roaming que les États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pensent à instaurer. «L'ARCEP se réjouit vivement que la NCA soit favorable à un accord bilatéral entre le Togo et le Ghana pour la mise en œuvre du free roaming en attendant la concrétisation effective du règlement de la CEDEAO sur l'itinérance communautaire. Le free roaming, en d'autres termes l'itinérance, vise à supprimer les surcoûts des appels à l'étranger. Plus concrètement, il permettra

à nos concitoyens qui sont en déplacement d'émettre et de recevoir des appels comme s'ils étaient dans leur propre pays», a expliqué Michel Galley.

A noter que, dès le premier jour des travaux, les intentions étaient bonnes. Le représentant du directeur général de la NCA, Kofi Datsa, insistait que «cette réunion de coordination s'inscrit au cœur des missions confiées aux deux administrations que sont l'ARCEP et la NCA, relatives à la gestion des fréquences dans le domaine des communications électroniques afin que les populations puissent accéder facilement aux services pour leurs besoins de communication». Tandis que le représentant du directeur général de l'ARCEP, Kossivi Dokoue, renchérisait : «au regard de l'importance du sujet, je peux, d'ores et déjà, vous assurer de ma ferme volonté de soutenir les efforts des opérateurs mobiles pour respecter les paramètres techniques indiqués dans l'accord de coordination et pour lutter contre le roaming accidentel aux frontières».

100 ANS DE L'ACADÉMIE D'OUTRE-MER

ROBERT DUSSEY à la Sorbonne

Eric J.

Dans le cadre de la célébration des 100 ans de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Robert Dussey, le ministre des affaires étrangères du Togo, a prononcé une conférence à l'Université de La Sorbonne sur le thème: Réinventer la relation entre l'Afrique et ses diasporas de la France d'outre-mer dans le contexte du renouveau du panafricanisme. Cette conférence intervenait quelques jours seulement après le lancement de l'organisation du 9^e congrès panafricain qui se tiendra au Togo en 2024.

En lien avec le thème, le chef de la diplomatie togolaise a fait observer que le contexte actuel est celui du renouveau du panafricanisme et il est normal que l'on s'intéresse à la relation entre l'Afrique et ses diasporas ; et dans le cas précis ici la relation entre l'Afrique et ses diasporas de la France d'outre-mer.

Pour lui, l'intérêt pour les diasporas africaines dans le contexte actuel du renouveau du panafricanisme a une justification historique et lié à l'histoire du panafricanisme lui-même : le panafricanisme est d'abord né dans la diaspora, porté par la diaspora avant d'être porté à l'échelle continentale par des grandes figures comme Kwame Nkrumah,

Cheikh Anta Diop et Julius Nyerere. « *Le panafricanisme diasporique et le panafricanisme à l'échelle continentale sont donc les deux visages d'une même réalité puisque le panafricanisme continental n'est qu'une réappropriation endogène de la dynamique panafricaine amorcée par les afro-descendants des Caraïbes et d'Amérique* », dit Robert Dussey.

Il a indiqué que les diasporas africaines d'hier ont servi la cause de l'émancipation, de la dignité et la liberté de l'humanité. Les diasporas africaines d'aujourd'hui peuvent toujours jouer le même rôle. Il cite en exemple certaines personnalités issues de la Guadeloupe, des Antilles ou de la Martinique qui ont bataillé les dernières années pour une juste reconnaissance et représentation de la mémoire de l'esclavage dans la conscience nationale française, et au-delà, dans la conscience de l'humanité. « *Les afro-descendants de la France d'outre-mer ont la mémoire de leurs racines africaines. Ils sont des citoyens français, mais demeurent nos frères puisque la fraternité est le ciment du panafricanisme* », a martelé le ministre Dussey, affirmant que l'Afrique entend redynamiser les relations avec ses diasporas, no-



Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères

tamment avec les diasporas de la France d'outre-mer.

Il indique cependant que le rapport de l'Afrique aux afro-des-

cendants ne doit pas seulement être un rapport tourné vers et fondé sur le passé visant à réaffirmer leur africanité ou identité

africaine. Il doit être appréhendé dans son actualité et surtout dans son avenir, un avenir à construire en commun dans le cadre du panafricanisme. L'Afrique et ses diasporas forment un réseau de transnationaux d'actions communes dans la dynamique du panafricanisme. Expliquant sa vision, Robert Dussey résume que dans le contexte actuel de renouveau du panafricanisme, il est possible de réinventer la relation entre l'Afrique et ses diasporas de la France d'outre-mer et cette nouvelle relation pourrait être établie sur les principes d'échange, de collaboration et de soutien mutuel. De part et d'autre, nous devons encourager l'établissement de partenariats économiques, des relations d'échanges culturels et artistiques, des échanges dans les secteurs tels que l'éducation, la recherche scientifique,

l'agriculture, la santé.

Il est à rappeler que la Togo a fait le lancement du 9^e congrès panafricain qui se tiendra dans la capitale togolaise l'année prochaine. Ce congrès portera sur le thème « *Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir* ». « *Il sera l'occasion privilégiée pour les africains vivant sur le continent, de la diaspora et les afro-descendants de se retrouver, d'échanger et de prendre des résolutions fortement pertinentes destinées à soutenir le processus de développement continental et les efforts collectifs de nos États pour améliorer la participation et la représentativité de l'Afrique dans la gouvernance mondiale* », a confié Robert Dussey.

OBJECTIF « 1 MILLIARD D'ARBRES EN 10 ANS »

14 Millions d'arbres à planter en 2024

F. Woussou

Le 15 Mars dernier, en Conseil des ministres, le Gouvernement faisait le point sur la campagne de reboisement de 2022. Il est dit que la stratégie de mobilisation des acteurs adoptée pour le compte de la campagne nationale de reboisement 2022 a conduit au reboisement de 5 207 250 plants sur 8 256 ha contre 3 300 000 plants sur une superficie de 4500 ha pour la campagne 2021. Selon le bilan de la campagne 2022, la région des plateaux est la première. Elle a mis en terre 1 510 327 plants sur une superficie de 1888,98 ha et 133,827 kilomètres linéaires. La région maritime a occupé le deuxième rang sur les cinq régions que compte le pays. Elle a mis en terre 1 136 437 plants sur une superficie de 1 296,44 ha et 403,10 km linéaires.

A vu d'œil, on peut se réjouir de ces chiffres. Mais ils sont loin des ambitions affichées par le ministère de l'environnement et des ressources forestières qui tablait sur 21 millions de plants à mettre en terre. Dans le cadre de la campagne 2023, il est envisagé la mise en terre de 14 000 000 plants sur une superficie d'environ 11 000 ha dont 2 000 000 plants pour la seule journée du 1er juin 2023.

Il faut dire que le gouvernement a inscrit le reboisement parmi les priorités nationales, afin de restaurer les écosystèmes dégradés du Togo et lutter contre le changement climatique et garantir le bien-être des populations. Car le couvert végétal du pays s'est fortement dégradé ces dernières décennies. Pour



parvenir à reconstituer cette forêt nationale, le Gouvernement envisage alors de planter un milliard d'arbres d'ici 2030. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le compte n'y est pas, du moins pour les deux premières années.

Au ministère dédié, on parle de défis à relever. Il s'agit de la mobilisation des terres, la mobilisation des acteurs, des plants, des financements et la mise en place des conditions cadres pour favoriser la réussite des plants mis en terre. Dans ce cadre, les chefs traditionnels sont mis à contribution. Parce qu'ils sont capables de drainer derrière eux les populations pour reboiser et aussi des terres sur lesquelles les plants seront reboisés. « *Impliquer les chefs dans les activités de reboisement c'est d'amener les populations à adhérer à la politique du gouverne-*

ment en matière de reboisement, de restauration de paysages forestiers », fait savoir la directrice des ressources forestières, Amah ATUTONU. Elle a fait remarquer que l'implication des chefs traditionnels est très importante puisqu'ils sont les garants de nos us et coutumes. De ce fait, ils sont les mieux placés pour aider le gouvernement dans la mobilisation de leurs administrés et des terres surtout qu'au Togo la terre appartient aux collectivités.

Dans ce cadre, les chefs traditionnels de la région maritime et des plateaux ont été sensibilisés sur ce fait. Pour une meilleure collecte des statistiques de la campagne 2023, le ministère a élaboré des fiches de collecte d'information. Ces fiches seront distribuées aux chefs pour un meilleur rapportage des

plants mis en terre.

La formation des comités locaux « Environnement » en collecte des semences et techniques de production de plants pour une disponibilité importante, la lutte contre les feux de végétation, les solutions à la transhumance, l'avantage du crédit carbone pour les communautés et propriétaires des terres, le choix des essences en fonction des zones écologiques, la sacralisation des forêts sont quelques pistes entrevues pour une amélioration de la campagne de reboisement en 2023 et les années suivantes. Pour la nouvelle campagne, le Gouvernement salue la forte adhésion de tous les acteurs, les encourage à maintenir la dynamique pour des résultats encore plus bénéfiques à notre pays.

SANTÉ +

INTOXICATION ALIMENTAIRE

Quels sont les symptômes ?

Vous avez la nausée, vous avez envie de vomir, vous avez la diarrhée, voire les trois à la fois ? Les symptômes sont apparus quelques heures après un repas ? Et si c'était une intoxication alimentaire ? Comment reconnaître les intoxications alimentaires ? Comment réagir ? Et comment les éviter ?

Une intoxication alimentaire dure de quelques heures à quelques jours. Si vous êtes plusieurs à avoir partagé le même repas et à ressentir des symptômes ensuite, c'est qu'il s'agit sûrement d'une intoxication alimentaire. Cela permet de la distinguer d'une gastro-entérite virale, qui peut déclencher le même type de signes cliniques. Les virus de gastro-entérite sont très contagieux : ce sont plutôt les personnes vivant dans les mêmes locaux qui vont être contaminées en même temps (collègues, membre d'une même famille).

Qu'est-ce qui peut déclencher une intoxication alimentaire ?

Suite à la consommation d'un ou plusieurs aliments contaminés, une intoxication alimentaire peut se déclarer. Les aliments sont contaminés par des bactéries (E. coli, salmonelle, Listeria) avant, pendant ou après la préparation des plats. Certains aliments sont plus sujets à la contamination : crustacés, poisson, viande, œufs, produits laitiers... L'eau non potable peut aussi transmettre ce type de pathologie. Par exemple, cela peut arriver lors d'un voyage à l'étranger en buvant de l'eau locale contenant des germes contre lesquels nous ne sommes pas immunisés, et il ne faut pas consommer de boissons avec des glaçons.

Quels sont les symptômes d'une intoxication alimentaire ?

Les symptômes surviennent rapidement après l'ingestion de l'aliment contaminé, généralement en quelques heures. Il peut s'agir de nausées, de vomissements, de crampes, de diarrhées, de maux de tête et éventuellement de fièvre. Ces signes, bien que très désagréables, disparaissent spontanément en quelques jours chez la grande majorité des patients.

(à suivre)

TOURNOI DES RETROUVAILLES

YESSAN FC enlève le trophée Dodzi KOKOROKO devant Natchigal FC

YESSAN Gaillard Football Club d'Agoè est devenu depuis dimanche le vainqueur de l'édition 13 du tournoi des retrouvailles Trophée Professeur Komlan Dodzi KOKOROKO. Les joueurs d'Agoè ont créé la surprise en battant leurs homologues de Natchigal FC de Baguida, favoris du tournoi, dans la séance des tirs au but 5-4, temps réglementaire, 0 but partout.

Hervé A.

C'est un véritable exploit réalisé par YESSAN FC - qui est à sa première participation, pour le compte de la 13e édition du grand tournoi des retrouvailles parrainé par le Ministre des enseignements primaires, secondaires, techniques et de l'artisanat Professeur Dodzi KOKOROKO.

Pour atteindre le sacre, la tâche n'a pas été facile pour YESSAN FC. Agbobli Amavi, Doté Franck, Ayi Richard et leurs coéquipiers ont su contrer les différents assauts des joueurs de Baguida conduits par Kossi Koffi, Efoé Dékpo et Kangni Kpodar. Malgré les envies, quelques maladresses de part et d'autre devant les buts ont poussé les deux équipes à se départager dans les épreuves des tirs au but 5-4 (0-0 dans le temps réglementaire).

Le coup d'envoi de la 13e édition du tournoi des retrouvailles Sergio Sport a été donné samedi à Kpalimé, après la cérémonie protocolaire d'ouverture riche en couleurs ponctuée notamment du discours de lancement du parrain de l'événement, le Prof Komla Dodzi Kokoroko, Ministre des enseignements

primaire et secondaire, technique et de l'artisanat.

Après le défilé des neuf (9) équipes participantes, Serge Tété Bénissan, Promoteur du tournoi a indiqué que cet événement se veut un moment privilégié où les vieilles gloires sont mises en lumière. Tout en remerciant le Chef de l'Etat au travers du Ministre des Sports et des Loisirs pour son accompagnement, M. Bénissan a exprimé toute sa reconnaissance au Ministre Kokoroko, "un digne fils de Kloto", qui a accepté parrainer ce tournoi des retrouvailles des vieilles gloires. "Ceci dénote de votre attachement à l'essor du football togolais et plus précisément dans le Kloto, conformément à la vision du Président de la République", a-t-il précisé.

Pour sa part, le Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football (FTF), Hervé Tété Agbodan a exprimé la satisfaction de la fédération nationale de football de la contribution d'un tel événement au rayonnement et à l'épanouissement du football togolais. "C'est toujours bien de voir les anciennes gloires se rencontrer et discuter du football, leur passion. Je suis convaincu que ces deux journées seront remplies



de souvenirs inoubliables et d'émotions intenses. Les compétitions seront âprement disputées, mais elles doivent se dérouler toujours dans le respect mutuel et la camaraderie. Ainsi, elles pourront voir émerger de nouveaux talents parmi nos jeunes spectateurs, inspirés par les performances légendaires qu'ils vont observer tout au long de ces deux journées", a-t-il ajouté.

Pour le parrain du tournoi, le Prof Dodzi Kokoroko, son action est en phase avec la politique nationale du Gouvernement. Car elle consacre

ceux qui sont devenus admirables sans avoir à l'idée d'être admirés, et ceux qui sont finalement célébrés sans vouloir être célébrés. Se félicitant surtout du fait que ces vieilles gloires font partie du patrimoine national sportif, le parrain de l'événement insiste sur la nécessité qu'"au-delà de ce qui nous réunit aujourd'hui, au-delà des fleurs que nous leur jetons, cette cérémonie nous permet de réfléchir sur le devenir de notre sport en général et du football en particulier".

FOOTBALL/

Première réunion du Groupe de Travail sur les Agents au Siège de la FIFA

Le Groupe de Travail sur les Agents, organe consultatif permanent créé par la FIFA pour intervenir sur les questions liées à la fonction d'agent, s'est réuni pour la première fois au Siège de la FIFA, à Zurich, en Suisse.

Au total, 18 représentants de parties prenantes du football professionnel et d'organisations d'agents du monde entier ont fait le déplacement pour cette réunion, ouverte par Gianni Infantino, le Président de la FIFA, qui a souligné que le règlement était nécessaire pour protéger l'intégrité du football et le bon fonctionnement du système de transfert des joueurs.

Au cours de la réunion, un point a été fait sur l'application du Règlement sur les Agents, la procédure d'émission des licences d'agent et la tenue du tout premier examen pour les agents, le 19

avril 2023, qui a vu 1 962 candidats sur 3 800 (soit un taux de réussite de 52%) obtenir la note nécessaire pour obtenir une licence les autorisant à fournir des services dans le monde entier dans le cadre de transferts.

"Le Règlement sur les Agents étant entré en vigueur en janvier, cette réunion a été l'occasion de discuter des commentaires et avis de nombreux agents des quatre coins de la planète concernant la procédure de mise en œuvre", a pour sa part expliqué Emilio Garcia Silvero, Directeur de la Division Juridique et Conformité de la FIFA. "Nous remercions tous les participants pour les échanges ouverts et constructifs, et nous continuerons à échanger à l'avenir pour améliorer encore le cadre juridique entourant la fonction d'agent."

Le Groupe de Travail a été créé en vertu du Règlement sur les Agents, qui

a également permis d'instaurer des normes minimales internationales encadrant la fonction d'agent et les services fournis aux clients, notamment la limitation de la pluri-représentation afin d'éviter les conflits d'intérêts ou encore le plafonnement des commissions des agents. Ces dispositions ont pour but de renforcer la stabilité contractuelle, promouvoir la solidarité, protéger l'intégrité du système des transferts et parvenir à une plus grande transparence financière.

"Je me réjouis de ce dialogue avec la FIFA et les autres parties prenantes du football sur des questions qui ont une incidence sur l'avenir de notre profession. Avec l'introduction de ce nouveau règlement, nous nous trouvons dans une phase de transition, et il est donc important de tenir compte de nos retours et des différents points de vue

dans le monde du football", a commenté l'Argentin José Luis Díaz Arin, Président de l'Union of Intermediary Football Agents (UAIFA), une association d'agents basée dans les Amériques.

"Ce nouveau groupe de travail constitue une évolution positive, car il montre que la FIFA comprend le rôle-clé joué par les agents dans le système des transferts. Nous ne serons pas toujours d'accord sur tout, mais nous pouvons faire entendre notre voix et contribuer aux discussions grâce à notre profonde connaissance du métier au quotidien," a de son côté réagi Michael Sodeke, Président de l'Association Africaine des Agents.

À l'issue de la période de transition actuellement en cours, qui s'achève le 1er octobre 2023, le recours à des agents titulaires d'une licence sera obligatoire dans le cadre des transferts.

COUPE DU MONDE AU QATAR

Un ex-vice-président de la FIFA mis en examen pour corruption, une première

Les investigations sur l'attribution controversée du Mondial-2022 au Qatar accélèrent : l'ancien vice-président tahitien de la FIFA Reynald Temarii a été mis en examen lundi pour corruption privée passive par des juges d'instruction parisiens, une première dans ce dossier.

Cette mise en examen a été signifiée à M. Temarii par les magistrats instructeurs dans un courrier du 22 mai, a indiqué samedi le parquet national financier (PNF), confirmant une information du Monde. L'ancien président de la Confédération océanienne de football (OFC) était depuis novembre 2021 placé sous le statut plus favorable de témoin assisté dans cette affaire. Contactés par l'AFP, M. Temarii et son avocat, Me Gilles Jourdainne, n'ont pas souhaité faire de commentaires.



Dans cette information judiciaire ouverte en 2019 à Paris sur la désignation de l'émirat comme pays hôte, les juges d'instruction cherchent à savoir si le vote en faveur du Qatar, pour le Mondial-2022 de football, de Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA, a été obtenu en échange de contreparties. Au cœur des soupçons figure un

déjeuner tenu en 2010 entre Nicolas Sarkozy, alors président de la République, M. Platini et deux hauts dirigeants qataris.

Mais les magistrats s'intéressent aussi à la volte-face de M. Temarii la veille de l'attribution de la Coupe du monde au Qatar. Suspendu un an par la FIFA (Fédération internationale de

football) le 17 novembre 2010 pour infraction au code d'éthique après des articles du Sunday Times, Reynald Temarii ne pouvait plus siéger au comité exécutif le 2 décembre 2010 pour le vote. L'OFC devait donc désigner un remplaçant qui aurait accordé sa voix à l'Australie au premier tour de scrutin puis, en cas d'échec, aux Etats-Unis, principaux rivaux du Qatar.

Or, M. Temarii a fait appel de sa suspension dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre alors qu'il avait préalablement annoncé accepter la sanction et qu'il ne disposait pas des motivations du comité d'éthique lui permettant ce recours. En faisant appel, selon les statuts de la FIFA, il privait l'OFC d'un représentant lors du vote. Le 2 décembre 2010, le Qatar l'a emporté devant les Etats-Unis, pourtant favoris.

BREVES

World Aquatics quittera Lausanne pour Budapest

La Fédération internationale de natation ne connaît plus l'immobilisme. Six mois après avoir abandonné son appellation historique - FINA - au profit d'un nouveau nom jugé plus universel - World Aquatics -, elle se prépare à un autre changement : le déménagement de son siège. Les médias hongrois annoncent que l'instance présidée par le Koweïtien Husain Al-Musallam quittera bientôt Lausanne, où elle est installée depuis 1986, pour prendre ses quartiers à Budapest.

Un protocole d'accord aurait été signé en fin de semaine passée avec les autorités hongroises. Pour être officialisé, le déménagement doit encore être validé par le congrès de l'instance. En optant pour Budapest, World Aquatics fait un choix sans risque. La Hongrie comptait parmi les huit membres fondateurs de la Fédération internationale de natation en 1908. Sa capitale a organisé les Mondiaux de natation en 2017 et 2022. Elle recevra une nouvelle fois l'événement en 2027, mais aussi les championnats du monde en bassin de 25 m en 2024.

Toujours selon les médias hongrois, World Aquatics aurait assuré que la moitié au moins du personnel de son futur siège sera de nationalité hongroise. A Budapest, World Aquatics rejoindra une autre instance d'un sport olympique d'été, la Fédération internationale de judo (IJF).

Haaland élu "Meilleur joueur de la saison"

Le buteur de Manchester City Erling Haaland a été élu "Joueur de la saison" par la Premier League. La ligue anglaise l'a annoncé samedi. Le Norvégien succède à son équipier Kevin De Bruyne.

Pour sa première saison en Angleterre, Haaland a grandement contribué au titre de Manchester City avec 36 buts en 35 rencontres. Le Norvégien a d'ailleurs battu le record de buts en Premier League que détenaient Andy Cole et Alan Shearer, avec 34 réalisations alors que le championnat se disputait sur 42 journées. Seul Dixie Dean a marqué plus de buts qu'Haaland en une saison de première division anglaise. La légende d'Everton avait fait trembler les filets à 60 reprises lors de la saison 1927-1928. Haaland pourra encore améliorer ce score dimanche lors du déplacement de City à Brentford pour la dernière journée du championnat.

Les supporters, les capitaines des 20 clubs de Premier League et un panel d'experts ont désigné le vainqueur. Erling Haaland a été préféré à Kevin De Bruyne, au Norvégien Martin Odegaard (Arsenal) et aux Anglais Harry Kane (Tottenham), Marcus Rashford (Manchester United), Bukayo Saka (Arsenal) et Kieran Trippier (Newcastle). Lauréat de cette récompense en 2020 et 2022, Kevin De Bruyne pouvait devenir le premier joueur à être sacré à trois reprises. Avec aussi la victoire de Ruben Dias en 2021, Erling Haaland offre un quatrième sacre consécutif à un joueur de Manchester City.

Ce trophée, attribué depuis 1995 constitue l'une des récompenses individuelles décernées chaque saison en Angleterre. Erling Haaland avait déjà été désigné Joueur de l'année par l'Association des journalistes (FWA). L'Association des joueurs (PFA) attribue également ses trophées.

Pochettino est le nouvel entraîneur de Chelsea

En grande difficulté ces derniers mois, Chelsea a décidé de nommer Mauricio Pochettino pour relancer une machine enrayée. Sans club depuis son départ du PSG, l'Argentin aura la lourde tâche de remettre les pensionnaires de Stamford Bridge sur le droit chemin...

Arrivé contre 25 millions d'euros, Graham Potter n'aura pas réussi à relancer la machine et aura fait les frais des résultats décevants des Blues depuis le début de la saison (17 victoires, 9 matchs nuls et 12 défaites toutes compétitions confondues). Malgré les moyens mis à la disposition de l'ancien entraîneur de Chelsea, même le dernier mercato a semblé chaotique avec l'arrivée de nombreux joueurs à fort potentiel sans grande cohérence, le club londonien est encore malade. Les dirigeants londoniens ont donc décidé de se séparer du technicien anglais avant de nommer Frank Lampard en tant qu'intérimaire. Sans plus de réussite.

Incapable d'exister face au Real Madrid sur la scène européenne, Chelsea a ainsi poursuivi sa série cauchemardesque malgré l'arrivée de l'ex-milieu de terrain (1 victoire, 1 nul et 6 défaites en 8 matches, 14 buts encaissés, 7 buts marqués). Pour réagir et tenter de faire peau neuve, les Blues ont donc officialisé la venue de Mauricio Pochettino qui aura la lourde tâche de redresser la barre.

"Le Chelsea Football Club est heureux de confirmer que Mauricio Pochettino deviendra l'entraîneur-chef de l'équipe masculine à partir du début de la saison 2023/24. L'Argentin commencera son nouveau rôle le 1er juillet 2023 avec un contrat de deux ans, avec une option de club d'une année supplémentaire.", peut-on d'ailleurs lire dans le communiqué du club anglais.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

TOGOCOM offre un bâtiment scolaire flambant neuf à Kolowaré

F. Woussou

En lien avec son programme RSE "NUNYA TOGOCOM" et son engagement à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa feuille de route, TOGOCOM et la Fondation AXIAN viennent d'inaugurer un bâtiment scolaire neuf à l'EPP Kolowaré, située non loin de Sokodé. Il est composé de trois salles de classe,

les de classe, un bureau, une pièce de stockage, un bloc sanitaire et un forage d'eau ont été construits à l'EPP Toutougou (Dapaong). Il en est de même pour l'EPP Madjikipéto (Agoué Nyivé) avec trois salles de classe, un bureau et une pièce de stockage. En ce qui concerne les réhabilitations, on note celle de trois salles de classe, un bureau et une pièce de stockage à l'EPP Agbandi Zongo (Blitta 2).

zones où les enfants ont un accès limité ou inexistant à des infrastructures scolaires décentes. Il permet d'offrir aux générations présentes et futures de meilleures perspectives d'avenir. « Au-delà de l'aspect commercial de notre activité, nous souhaitons avoir un réel impact auprès des populations les plus défavorisées à travers d'actions régulières dans les zones rurales en nous appuyant sur l'expertise des



Inauguration des classes à Kolowaré, Sokodé



un bureau, un espace de stockage et un bloc sanitaire de six cabines. « Cette initiative témoigne une fois encore de l'engagement sociétal de TOGOCOM et la Fondation AXIAN envers les communautés de base », fait-on savoir. La construction de ce bâtiment scolaire s'ajoute à une liste déjà appréciée par les populations.

Selon les donateurs, ces réalisations contribuent significativement à l'amélioration des conditions d'apprentissage et au renforcement de la capacité d'accueil des établissements scolaires ciblés. « Nous sommes fiers de contribuer à offrir un avenir radieux aux enfants de Kolowaré. Pour nous, le partage des fruits de notre labeur avec les plus démunis est une source d'inclusion et de bénédiction. En tant qu'entreprise citoyenne, nous demeurons engagés à soutenir les communautés les plus vulnérables », fait savoir Tarik Boudiaf, le Directeur général par intérim de TOGOCOM. Selon lui, la prochaine étape de ce projet ambitieux est l'inauguration d'un bâtiment de trois salles de classe à l'EPP Kinzi, dans la région de la Kara puis un bâtiment de Trois salles de classe et un bloc sanitaire à l'EPP Amavénou (Agoué Région plateaux ouest).

Il est à rappeler que depuis 2021, la Fondation AXIAN en collaboration avec TOGOCOM, soutient l'éducation nationale en réhabilitant et en construisant des salles de classe dans les régions défavorisées du Togo. Déjà, six sal-

Lancé en Avril 2021 le programme à vocation sociale NUNYA TOGOCOM a pour objectif de favoriser l'accès à l'école primaire et d'améliorer les conditions d'éducation, à travers la construction de salles de classe dans des

organisations non-gouvernementales et des associations d'aide à la personne déjà implantés dans ces zones ainsi que sur l'expertise de la Fondation Axian », relève-t-on à TOGOCOM.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU TOGO

Une rencontre d'échanges sur l'état d'avancement de sa mise en place

F. Woussou

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Conseil économique et social (CES) du Togo, une mission conjointe de l'Union des conseils économiques et sociaux et des institutions similaires des États et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF) et du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de France a séjourné à Lomé pour une visite de travail et d'amitié, du 28 au 30 mai 2023.

Il s'agissait pour les représentants de ces institutions de s'informer de du Conseil économique et social (CES) du Togo ; de partager les expériences du CESE et des CES francophones, membres de l'UCESIF ; d'encourager les autorités togolaises dans la mise en place du CES du Togo et de formaliser la demande d'adhésion du Togo à l'UCESIF. A cette occasion, le ministre des droits de l'homme chargé des relations avec les institutions Christian Trimoua a fait cas du processus d'opérationnalisation du CES du



Togo des avancées réalisées, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, institutionnels, logistiques et fonctionnels.

En effet, Depuis quelques années déjà, le Togo s'est résolument engagé dans une politique de réformes et de modernisation des institutions de la République et une gouvernance de transparence. L'adoption en décembre 2019 d'une nouvelle loi organique relative au Conseil économique et social en est une illustration. Il s'agit de la loi organique n° 2019-024 du 26 décembre 2019 portant compo-

CULTURE DU SORGHO ET DU MIL AU TOGO

L'ITRA et le CIMMYT renforcent la recherche inclusive

Late Pater

Désormais au Togo, la création et l'amélioration variétale participative sur le sorgho et le mil se voit renforcée par une équipe pluridisciplinaire de définition et validation des profils de sélection. Outre les sélectionneurs, cette équipe pluridisciplinaire, dite de définition des profils variétaux et des produits dérivés du sorgho et du mil, est composée de producteurs, transformateurs, phytopathologistes, agroéconomistes, nutritionnistes et autres partenaires techniques notamment la vulgarisation, la réglementation semencière, ainsi que du représentant de la politique de développement des filières sorgho et mil. Cette initiative du Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) et de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) vise à améliorer le travail du sélectionneur qui se laisse parfois emporté par les défis scientifiques pour mettre au point des variétés qui ne répondent pas toujours aux besoins des utilisateurs sur le plan local.

« Nous avons remarqué que la plupart des activités de recherche, surtout la sélection, est faite par le sélectionneur qui identifie des variétés qu'il propose et qu'il inscrit. Souvent, il y a des variétés qui peuvent correspondre aux besoins des utilisateurs, mais il y en a beaucoup qui restent dans les tiroirs parce qu'il n'y avait pas de demande et là, on aurait perdu du temps et des ressources », déplore Dr Baloua NEBIE, sélectionneur sorgho du CIMMYT, basé au Sénégal.

L'équipe de définition des profils des produits s'est réunie, pour la première fois, à Lomé, le 19 mai 2023. La rencontre a permis d'améliorer la connaissance des membres sur leur rôle et l'importance de leur travail. Ils ont, par ailleurs, amendé et validé les segments de marché définis par l'équipe de recherche au niveau national. À la fin, une feuille de route stipulant ce sur quoi la recherche devrait se focaliser, pour ce qui concerne le sorgho et le mil au Togo, a été adoptée. « Cette initiative est la bienvenue parce

qu'elle permettra, sans doute, de donner une meilleure valeur à ce qui va ressortir du travail du sélectionneur », salue Akou Djagni, chercheur sur le programme sorgho, mil fonio à l'ITRA/CRASS. Et Bataba Sidonie, revendeuse de Tchoukoutchou, (boisson locale à base du sorgho), de renchérir : « Je pense que le fait d'associer les producteurs et les transformateurs dès le départ, c'est une très bonne chose. Cela va faire que lorsque les chercheurs vont nous apporter le produit fini, nous allons vite l'adopter parce que c'est nous-mêmes qui l'avons demandé ».

Toutes les parties prenantes espèrent vivement que cette équipe pluridisciplinaire va aider les sélectionneurs de sorte qu'à la fin, ils puissent développer des variétés qui soient en mesure de contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. Il est également attendu un impact positif sur le taux d'adoption des variétés améliorées.

Source : Institut togolais de recherche agronomique

DÉPENSES DE PERSONNEL DE L'ÉTAT

56.525 agents qui ont coûté 255,29 milliards à fin 2022

Late Pater

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments,

ainsi que toutes dépenses induites par ces versements. Elles comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire

et les dépenses communes.

Selon le rapport d'exécution du budget de l'Etat, l'ordonnance des dépenses de personnel au 31 décembre de l'année 2022 se chiffre à 255,29 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 94,80% des prévisions annuelles arrêtées à 269,29 milliards de francs Cfa. Comparé à l'année 2021 où cet ordonnance s'établissait à 251,53 milliards de francs Cfa à la même période, on note une augmentation de 3,76 milliards de francs Cfa, soit un taux de variation de 1,50%. L'effectif du personnel ayant élargé sur le budget général au cours du quatrième trimestre est passé de 56.176 agents le 1^{er} octobre 2022 à 56.525 agents le 31 décembre 2022, faisant apparaître une hausse de l'effectif de 0,62%.

De façon globale, à fin décembre 2022, les dépenses du budget général ont atteint un montant de 1.819,10 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 97,14%, contre une prévision annuelle de 1.872,65 milliards de francs Cfa. Par rapport à la même période de l'année 2021, on constate une hausse de 207,42 milliards de francs Cfa, ce qui correspond à un taux de progression de 12,87%. « Le taux d'exécution de l'année 2022 est imprimé par le niveau exceptionnellement élevé des dépenses en atténuation de recettes, dépenses de transfert, projets d'investissement », indique le rapport produit par la Direction générale du budget et des finances.

Lors des échanges, les deux parties ont convenu des modalités de coopération en vue d'appuyer le CES du Togo et son entrée dans l'UCESIF. À la suite de ces échanges, des suggestions, recommandations et des propositions ont été formulées afin de soutenir le développement et l'efficacité du CES du Togo.

ment du CES. « Pour le Président de la République, l'opérationnalisation de cette institution, prévue par les articles 132 à 136 de la Constitution, s'avère nécessaire pour contribuer au renforcement de la gouvernance économique et sociale et pour apporter un appui important au processus de décentralisation à travers le suivi des programmes de développement économique de l'Etat et des collectivités locales », a renseigné le ministre.

Pour Christian Trimoua, les profondes initiatives, régionales et na-

PHÉNOMÈNE DE DÉPIGMENTATION

De plus en plus d'hommes se blanchissent la peau

Etonam Sossou

Apparemment la mélanine c'est bien, mais à petite dose. Les peaux foncées sont méprisées, tournées en ridicule et même souvent associées à la laideur. On fait l'éloge à l'homme noir à la peau claire, l'allusion à la présence de sang blanc dans les veines comme pour les métis. La croyance qui sévit est que pour être beau, il faut être clair. Nous avons demandé aux hommes concernés les raisons de leur choix : Certains hommes veulent avoir la peau claire pour séduire les femmes. « C'est la peau claire qui attire aujourd'hui les femmes. Elles préfèrent les hommes qui brillent sous le soleil. Même sans sous tu peux l'avoir, il suffit d'être beau et élégant et savoir bien parler », Jérôme 25 ans. « En tout cas, nous n'avons plus d'autres choix que d'éclaircir notre peau, si nous voulons vraiment vivre sous le toit des femmes riches. » Julio, 30 ans. D'autres veulent une peau claire pour se donner l'illusion d'être « beau ». « Le blanc désigne depuis toujours la pureté, l'innocence, bref ce qui est blanc est assimilé à la beauté, pourquoi je n'ai pas le droit moi aussi de me sentir beau face à ma couleur. » Siméon, 30ans. Il y'en a même qui se laissent influencer par la publicité et les stars « noires ». « La publicité, la télévision, partout les célébrités censées représenter les africains ou les noirs américains sont de couleur claire ; il suffit de voir les clips des rappeurs américains où il n'y a que de magnifiques créatures « claires » bien sûr ! De plus, on remarque aisément que dans ces clips, les garçons de couleur ébène sont souvent les « vilains petits canards » dont l'assemblée se moque. » Louis, 28 ans. « Quel sentiment d'infériorité face à ta

couleur, quand tu vois cette star du grand écran s'afficher avec un blanc à qui tu n'as rien à envier. Qu'a-t-il de plus que moi ? Sa blancheur, son portefeuille, est-ce moi qui suis complexé ou mon idole. » Julio, 29 ans.

Et les femmes, qu'en pensent-elles ? « Moi je pense qu'il n'y a aucun mal à soigner son apparence physique et que toute peau propre est belle à condition qu'elle soit unie et naturelle » Fati, 27 ans. « Ils sont certainement tombés un jour sur des femmes qui aimaient des hommes clairs, ils l'ont aimé, l'ont perdu, du coup, ils se décavent. C'est mon avis, et en ce qui me concerne, moi je préfère un homme qui s'assume, s'accepte, se prenne en main, peu importe sa couleur » Stéphanie, 26 ans. « Je n'ai jamais pensé un seul instant que celles et ceux qui se décapaient la peau avaient pour seul souci de ressembler aux blancs, ce qui serait une marque évidente d'aliénation culturelle issue du colonialisme, de siècles d'esclavage. Inutile de préciser que toutes les couleurs sont belles. L'homme blanc à l'époque, ne pouvant accepter la différence, a toujours fait preuve de négativisme envers la couleur noire, avec les conséquences que l'on a aujourd'hui. C'est bien dommage qu'il se trouve des noirs pour encore jouer ce jeu » Viviane, 24 ans.

L'envie d'être belle ou beau et de plaire à son conjoint(e) où plus généralement à la société explique cet engouement. Généralement, ils souhaitent éliminer la marque d'un bouton ou unifier leur teint. Ils achètent des crèmes, gels, savons qui les introduisent dans le cycle infernal du blanchiment. Une fois décolorés, ils sont malheureusement condamnés à continuer l'application de ces produits pour conserver



leur nouveau teint. Ces crèmes de beauté pour le blanchiment contiennent entre autres des corticoïdes, mercuriels, phénoliques ou de l'hydroquinone. Tous ces produits, certifie les dermatolo-

gues, en plus de leur toxicité, provoquent d'autres dégâts. Ainsi, les personnes décapées s'exposent au diabète, à l'insuffisance rénale, à l'acné, aux troubles de la pigmentation, aux ver-

getures...

Après les crèmes, les gens ont aujourd'hui recours aux différents cocktails faits maison : Mixtures à base d'eau de javel, produits ménagers à base de soude normalement utilisés pour lessiver les peintures de plafond. Les masques à base de crèmes contre la calvitie seraient également prisés. Les résultats sont spectaculaires, la peau s'éclaircit en un temps records, à la vue de leur nouvelle couleur, ils en veulent plus, la consommation s'accroît, et une dépendance ce fait. Cette dépendance a des conséquences désastreuses pour la peau noire, en effet, de l'apparition de points noirs aux tâches noires bizarres et une peau rugueuse, une peau qui pèle à la brûlure superficielle ou profonde

de la peau, les dégâts peuvent aller jusqu'à un cancer de la peau.

Un marché qui s'agrandit

Les laboratoires cosmétiques l'auront bien compris, les noirs sont les consommateurs d'aujourd'hui et de demain ; d'ailleurs ils ne proposent plus un seul produit, mais toute une gamme (du savon au concentré de sérum). Le marché des produits éclaircissants est donc très rentable, pour attirer leur nouvelles clientèles, ils ont recours à la publicité, et quelle publicité ? Une publicité mensongère qui utilise des filles métissées ou claires de naissances pour duper les futurs clients et pour promouvoir leurs gammes de produits, soient-disant « fruit de la recherche et de l'innovation cosmétique ».

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

L'ONU lance la campagne « La paix commence avec moi »

Etonam Sossou

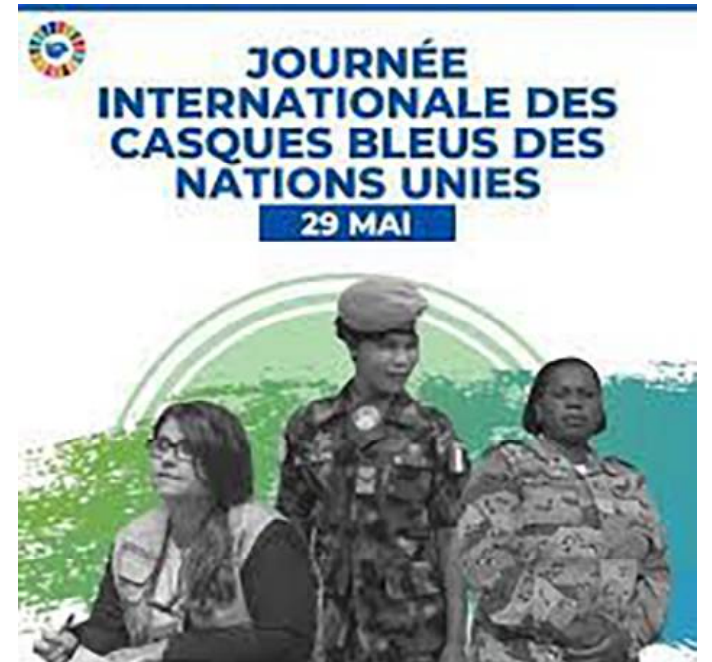
Célébrée le 29 mai, la Journée internationale des Casques bleus de l'ONU rend hommage au personnel civil, policier et militaire pour sa contribution inestimable au travail de l'ONU. Elle constitue aussi l'occasion d'honorer la mémoire de plus de 3 900 Casques bleus qui ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies depuis 1948.

Les soldats de la paix des Nations Unies travaillent depuis 75 ans à sauver et à transformer des vies, et ce dans les situations politiques et sécuritaires les plus fragiles du monde. Depuis 1948, plus de deux millions de membres du personnel civil et en uniforme aident des pays à sortir de la guerre au service de la paix. Aux côtés des communautés locales, les soldats de la paix aident à faire

avancer les solutions politiques, à prévenir les conflits, à protéger les civils, à renforcer les droits humains et l'État de droit et à instaurer une paix durable.

Les défis auxquels sont confrontés les soldats de la paix sont plus importants que jamais. En effet, les tensions mondiales augmentent, les conflits deviennent plus complexes et la prolifération des fausses informations et de la désinformation entrave leur travail et menace leur sécurité. Malgré ces difficultés, les soldats de la paix continuent de persévérer, aux côtés de nombreux partenaires, dans la poursuite collective de la paix.

Avec le slogan de ce 75e anniversaire, « La paix commence avec moi », le service et le sacrifice des soldats de la paix d'hier et d'aujourd'hui, qui sont plus de 4 200 à avoir perdu la vie sous le



drapeau de l'ONU, est reconnu. Il rend également hommage à la résilience des communautés qui continuent à lutter en faveur de la paix en dépit des nombreux obs-

tacles. Cette campagne appelle également tout le monde à rejoindre le mouvement mondial pour la paix.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°308
DE LOTO Sam du 20 Mai 2023

Le tirage N°308 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 20 mai 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants dans les villes du pays. Parmi ces gains, quelques gros lots notamment:

@LOME

* Trois (03) gros lots de 1.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 50421.,

* 1.000.000 F CFA auprès l'opérateur 60624.

L'intérieur du pays n'est pas en reste. Il a enregistré

@BADOU: 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 20131,

D'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000 F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°309 de LOTO SAM du 27-05-2023

Numéro de base

Bonus

49 17 65 43 78 82

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°752
de LOTO KADOO du 19 mai 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 752^e tirage de LOTO KADOO avec bonus. La LONATO a recensé uniquement des intermédiaires.

Ainsi, c'est d'innombrables lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 F CFA), qui sont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°753 de LOTO KADOO du 26-05-2023

Numéro de base

69 16 29 48 58

Joue et tente de gagner ta voiture!

***8555#**

ou envoie Togocom
par sms au 8555

O TENTÉA?



Inscription à 100F
Cumule des points pour être
éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg   



Togocom